

**2025\_17\_AC\_Jurys\_examens\_IAE\_Master\_Management\_systemes\_information**

**LE PRESIDENT,**

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

Article 1 : Le jury du Master domaine **Droit, Economie, Gestion** mention **Management des systèmes d'information** est composé comme suit pour l'année universitaire 2025-2026 :

<b>MASTER 1</b>
<b>Semestre 1</b>
<p><b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b></p> <p><u>Président(e)</u> : Kiane GOUDARZI <u>Suppléant(e)</u> : Cécile BOZZO</p> <p><u>Liste des membres</u> : Cécile BOZZO, Anne-Marie GUERIN, Chun-Chun GARBIT</p> <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - membre titulaire Chun Chun GARBIT / Suppléante Florence DANO - - -</p> <p><b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b></p> <p><u>Liste des membres</u> :</p>
<b>Semestre 2 et Jury de MASTER 1</b>
<p><b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b></p> <p><u>Président(e)</u> : Kiane GOUDARZI <u>Suppléant(e)</u> : Cécile BOZZO</p> <p><u>Liste des membres</u> : Cécile BOZZO, Anne-Marie GUERIN, Chun-Chun GARBIT</p> <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - membre titulaire Chun Chun GARBIT / Suppléante Florence DANO</p>

-  
-  
**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**  
Liste des membres :

<b>MASTER 2</b>
<b>Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme</b>
<b>Parcours-type Management des systèmes d'information, conseil et transformation digitale</b>
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b> Président(e) : Kiane GOUDARZI Suppléant(e) : Cécile BOZZO  <u>Liste des membres</u> : Cécile BOZZO, Gérald BRUNETTO, Jocelyn HUSSER  <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Membre titulaire Gérald BRUNETTO / Suppléant Antonin RICARD - -  <b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b> <u>Liste des membres :</u>

Article 2 : Le Directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Puyricard

, le 20/11/2025



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises